

COMPTE-RENDU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 20 septembre 2022

Le 20 septembre 2022, se sont réunis les membres du conseil d'administration du Collège Jean Racine sous la présidence de Mme AUROUSSEAU- Principale.

Étaient présents pour l'équipe administrative : Madame Colas Des Francs (gestionnaire), Madame Pacaud (Principale adjointe), Madame Terracol (CPE).

Représentants des personnels enseignants et d'éducation : Madame Marcq, Monsieur Allard, Monsieur Maheu, Madame Leroy, Monsieur Calzaroni, Madame Carreira, Madame Bouland.

Représentant du conseil départemental : Madame Brau.

Pour les représentants des élèves : Perrault Louis, Gousset Alexis, Laffite Alexandra.

Pour les représentants de parents d'élèves : Monsieur Belkacem (FCPE), Madame Martins Leloir (FCPE), Madame Muller (FCPE), Madame Renaud (GPEI), Madame Da Silva (GPEI)

Le quorum étant atteint avec 21 membres votants, l'ouverture du Conseil d'Administration par Mme AUROUSSEAU est déclarée à 18h10.

1 – Approbation du compte rendu du CA du 29 mars 2022

Les participants ayant eu connaissance du CR avant ce conseil d'administration, Madame Auroousseau le soumet à délibération.

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
21	21	21	0	0

2 – Approbation du CA extraordinaire du 30 juin 2022

Madame Auroousseau précise qu'il n'y a pas de retour sur les motions.

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
21	21	21	0	0

3 – Approbation du rapport d'exercice 2021/2022

*Bilan du personnel dans l'établissement :*

Pendant l'année scolaire 2021/2022 il n'y avait pas de psychologue de l'éducation nationale. Une nouvelle PsyEN dans la région prendra son poste au collège dès le mois d'octobre à raison de deux ½ journées par semaine.

Il y a un personnel social et un personnel infirmier.

Un médecin scolaire est désormais rattaché au collège, ce qui n'était pas le cas l'an passé.

Quatre AESH sont présentes dans l'établissement, deux individuelles et deux mutualisées.

Un agent d'accueil est présent dans l'établissement.

Dix personnels d'entretien restauration et de service sont présents dans l'établissement

Un personnel ouvrier professionnel est présent dans l'établissement.

*Bilan de situation :*

Il n'y a pas de changements concernant la construction et la réhabilitation du collège. En revanche il y a désormais un accès au nouveau gymnase Pierre Mazaud permettant aux professeurs d'EPS de faire de nouvelles activités, notamment l'escalade. Il subsiste toujours le problème de la natation et des bus.

Madame Leroy prend la parole pour faire part de l'inquiétude de l'ensemble des professeurs d'EPS quant à la fermeture de la piscine annoncée par Vert Marine. Madame Leroy demande s'il est possible que les professeurs d'EPS soient tenus informés rapidement de tous changements, en particulier en cas d'une éventuelle fermeture, ceci dans l'optique de rebondir sur une solution d'activité de remplacement. Elle souligne que les enseignants d'EPS doivent aussi faire face au mécontentement de certains parents et que depuis plus de deux ans ils sont dans une situation difficile pour l'organisation de leurs cours (Covid, difficulté d'obtenir des autorisations de l'ONF pour course d'orientation dans la forêt en raison de la sécheresse...)

Madame le Maire présente ses excuses pour ce moment d'angoisse (fermeture de la piscine) aux professeurs et aux parents d'élèves, une angoisse qu'elle a partagée jusqu'à 9h48 le samedi matin alors que le forum ouvrait à 10 heures. Cela a été une situation pour laquelle il était impossible d'anticiper, c'est une crise mondiale, concrètement et à titre d'exemple pour Vert Marine le prix du MKW contractuel est passé de 80 euros le MKW à 250 euros en juin, puis 500 euros en juillet, 1000 euros en septembre. Deux jours avant que la guerre ne soit déclarée en Ukraine, l'Etat français avait déjà annoncé des contraintes économiques sur le pétrole suscitant l'inquiétude de tous les maires de France. Madame le Maire souligne que dès mars la collectivité avait alerté Vert marine sur la situation ; ces derniers se disaient à l'abri car de grosses quantités d'énergie étaient achetées et stockées. Madame Brau a été alertée le dimanche soir que la piscine n'ouvrirait pas le lundi par le maire d'une autre commune et ensuite par les médias. Afin d'éviter le probable dépôt de bilan de Vert marine, les communes ont cherché des solutions. Pour St Cyr, les contrats d'énergie de la piscine ont été passés au nom de la commune qui elle touche les énergies à un prix plus avantageux que Vert Marine, un avenant a été fait jusqu'au 31 décembre (puisque ce sont des contrats d'une durée de deux ans) ; la date de fin de contrat avec CIGEF(gaz) mais Madame Brau se veut rassurante sur la pérennité des contrats à venir pour passer la crise. Le seul bémol serait s'il n'y avait plus d'alimentation en gaz mais là on franchirait un autre niveau de gravité.

Madame Leroy interroge alors Madame le Maire sur l'hypothétique option de fermeture des gymnases en cas de restriction énergétique ?

Madame Brau précise qu'un diagnostic a été demandé quant à la consommation des gymnases puisque certains sont plus énergivores que d'autres et que s'il fallait faire un choix entre chauffer une école ou un gymnase, le choix se tournerait vers les écoles.

Madame Brau comprend l'angoisse des professeurs d'EPS en rappelant que c'est une situation mondialement tendue et qu'il faut malheureusement réagir en conséquence, conseillant des lieux qui pourraient être utilisés pour la pratique d'activités sportives comme l'esplanade Napoléon ou le parc de l'Abbaye.

Madame l'adjointe -gestionnaire demande si en cas de problème avec les gymnases, le collège ne pourrait être averti en avance, Madame Brau ne peut répondre positivement, disant que les informations arrivent souvent en premier par la voix des chaînes d'informations.

#### *Bilan des structures et effectifs rentrées 2022 :*

Madame Aurousseau présente :

571 élèves dont 11 en ULIS

Une classe a été fermée en juin (CA extraordinaire), le collège se retrouve bien en dessous pour obtenir une ouverture de classe, il aurait fallu être 30 par classe et une à 31. Nous avons donc :

.En 6<sup>ème</sup>, 144 élèves, soit 5 divisions : 29

.En 5<sup>ème</sup>, 139 élèves, soit 5 divisions : 28

.En 4<sup>ème</sup>, 144 élèves, soit 5 divisions : 29

.En 3<sup>ème</sup>, 144 élèves, soit 5 divisions : 29

En fin d'année nous devrions rester à 20 classes. il est à noter que c'est la première année qu'il y a moins d'élèves en élémentaire, on amorce une baisse qui va perdurer.

#### *Les options :*

En 6<sup>ème</sup> tout le monde fait de l'anglais, 144 élèves

En 5<sup>ème</sup> forte poussée d'inscrits en italien, un nouveau groupe a dû être constitué soit 48 élèves, 29 en 4<sup>ème</sup> et 17 en 3<sup>ème</sup>

En espagnol, 87 élèves en 5<sup>ème</sup>, 98 en 4<sup>ème</sup> et 117 en 3<sup>ème</sup>

En LCA, 14 élèves en 5<sup>ème</sup>, 21 en 4<sup>ème</sup> et 12 en 3<sup>ème</sup>

En LCE, 28 élèves en 3<sup>ème</sup>

En grec, 8 élèves en 3<sup>ème</sup>

En section triathlon, 10 élèves en 6/5<sup>ème</sup> et 2 en 3<sup>ème</sup>, 2 nouveaux élèves en attente de l'accord des parents

En DNL/EPS anglais, 6 élèves en 3<sup>ème</sup>

Quatre élèves sont inscrits en allemand en 5<sup>ème</sup> et lorsque la DHG va être faite en janvier, si ce chiffre reste à 4, il faudra regrouper des élèves car ce n'est pas suffisant pour constituer un groupe (rappel, un groupe c'est 8)

#### *Brevet et CFG :*

Au collège, 78% de réussite, 87,5% moyenne nationale et 88,2% moyenne académique, celle-ci est toujours plus élevée que la moyenne nationale. 62% de mentions, ce qui correspond à la moyenne nationale.

100% de réussite au CFG (certificat de formation générale), c'est un oral qui porte sur le rapport de stage, une dizaine d'élèves y étaient inscrits, ils sont dans l'obligation d'être également inscrits au brevet.

Madame Renaud demande si une analyse de ces résultats sera faite pour comprendre pourquoi on est en dessous de la moyenne nationale ?

Madame Aurousseau répond qu'il faut attendre les statistiques pour voir si c'est le contrôle continu ou le contrôle terminal, mais ces résultats seront analysés car le projet d'établissement sera refait cette année ; l'équipe attend de savoir si l'évaluation des établissements est reconduite pour notre collège, d'ailleurs l'évaluation de certaines écoles primaires serait déjà reportée à janvier. Madame Aurousseau attend le retour des vacances de la Toussaint pour débiter le travail d'élaboration du projet d'établissement. Madame la CPE souligne que dans des réunions auxquelles elle a

participé il a été question que cela soit bien relancé cette année et Madame Pacaud confirme que la Rectrice d'Académie l'avait également évoqué à la réunion de rentrée.

#### *Bilan de vie scolaire :*

L'équipe de vie scolaire est très efficace et le personnel très investi.

La vie scolaire a connu un moment difficile en raison de la covid, le collège avait reçu une aide ponctuelle d'assistants d'éducation du Rectorat et cela avait bien fonctionné.

Les absences sont en augmentation en raison de l'épidémie, il y a eu vingt-quatre signalements d'absentéisme, ce sont les signalements Mimosa. Au premier signalement les parents reçoivent un courrier (légalement obligation de le faire à partir de quatre demi-journées d'absences, mais ce n'est pas ce qui est fait réellement). Concrètement au niveau deux, les parents sont convoqués à la Direction Académique (reçus pendant un quart d'heure, il y a le chef d'établissement et une assistante sociale), au niveau trois cela part au Procureur et juge. Tous les ans ces signalements repartent à zéro.

Madame Renaud demande s'il y a une amélioration notée après les convocations ? Madame la CPE répond que les parents ne s'y rendent pas forcément et Madame Arousseau qui fait partie de ces commissions à la DSDEN note que ce n'est efficace qu'à 25%. Madame Terracol ajoute avoir fait quatre signalements dans la journée et elle est convaincue qu'il n'y aura pas d'amélioration et que l'un d'entre eux aboutira probablement au Procureur. Ces signalements n'étant pas forcément faits dès quatre demi-journées d'absence, Madame Renaud interroge sur le fait de ne pas attendre plus et de se baser sur ce qui est prévu ? Selon Madame Terracol il n'y a qu'une seule personne qui traite tous ces signalements sur un large territoire et que concrètement les signalements faits après décembre ne seront pas traités sauf situation particulière, selon elle c'est un travail en amont qui doit être fait avec les familles et l'assistante sociale, le signalement systématique ne règlera pas ces problèmes. Ce sont parfois des parents qui ne maîtrisent pas l'écriture, pour lesquels nous n'avons pas les bons numéros de téléphone, qui ont des horaires de travail qui ne correspondent pas avec ceux de l'équipe. Madame Brau précise qu'il y a ce type de commissions au sein de la commune pour des enfants où il y a la fois des procédures judiciaires, de absentéisms à l'école et pour donner un exemple, douze parents étaient convoqués, seul un s'est présenté et pour exprimer son mécontentement.

Sont comptabilisées comme absences les motifs ordinaires ; il y avait eu la création d'un motif covid pour que cela n'apparaisse pas au même titre qu'une absence pour maladie ordinaire sur les bulletins mais certains parents ayant alerté sur le fait que cela montrait la raison, les cas covid sont traités au même titre que toute autre absence. Le taux d'absence est proportionnel au niveau de classe, les 6<sup>ème</sup> ont le plus petit nombre d'absences.

En ce qui concerne les retards, avec le retour à la circulation dans les couloirs, ceux-ci ont augmenté. En revanche les retards du matin sont peu nombreux depuis la mise en place de l'heure de colle à la fin de journée.

Les punitions sont en augmentation, Madame Arousseau remarque que ce sont souvent les mêmes élèves qui sont punis, cette année l'équipe a été plus stricte sur les « balayettes... » avec une punition à chaque fois.

Le nombre des exclusions de cours reste très important, 170 élèves sont concernés, 40% des professeurs excluent.

Les sanctions sont prises par le chef d'établissement ou son adjoint, les exclusions temporaires de la classe restent stables. En revanche, celles de l'établissement sont en augmentation : 79 cette année, 3 blâmes et 4 avertissements. Les sanctions ont touché 66 élèves. Il y a eu huit conseils de discipline et quatre élèves ont été définitivement exclus, on remarque que les élèves qui ont des sanctions sont les mêmes que ceux qui sont exclus de cours.

A partir de janvier 2023, l'association de prévention ATHENA prendra des élèves poly- exclus (tous niveaux) pendant deux/trois/quatre/cinq jours pour faire un travail et aura une action de prévention RESEDA avec les 6<sup>èmes</sup>, c'est la Mairie qui prend financièrement en charge ces actions.

Madame Brau souligne qu'ATHENA a un programme très intéressant dont l'objectif est de revenir sur la faute, travailler le comportement citoyen de groupe. ATHENA, avec l'accord des parents, prend en charge l'élève de 8h à 16h au sein de l'association, au terme de la prise en charge il y a un bilan présenté aux parents, il peut y avoir des actions poursuivies les mercredi après-midi ainsi qu'un partenariat pendant les vacances.

Les sanctions sont prises le lundi matin au cours d'une cellule de veille avec Mme Arousseau, Mme Pacaud, Mme Terracol, Mme Nguyen et Mme Siguret.

Il y a un GPDS : cellule de décrochage scolaire qui se réunit tous les quinze jours, un professeur référent prend toutes les informations auprès de ses collègues pour les transmettre à Madame Pacaud pour les 5<sup>èmes</sup>/ 4<sup>èmes</sup> et Madame Arousseau pour les 6<sup>èmes</sup>/3<sup>èmes</sup>

Il y a eu trente-sept équipes éducatives, cinq commissions éducatives.

#### *Animation de la vie collégienne :*

Des journées à thème ont eu lieu, comme les pulls de fin d'année, la journée déguisée le 7 avril, la journée d'élégance, elles seront renouvelées cette année.

Cette année vont être remises en place les commissions des éco délégués et le conseil de vie collégienne qui avaient été suspendus en raison de la gestion de la covid.

Le collège a bénéficié à mi-temps d'une chargée de prévention, madame Akikumu qui a beaucoup travaillé en collaboration avec la CPE, l'assistante sociale et l'infirmière. Elle a mené des projets à destination de groupes classes, il y a eu deux expositions dans l'établissement, « Moi jeune citoyen » dans les classes de 6<sup>ème</sup>, « question de justice » pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

La troupe Mascarade, théâtre interactif a fait un spectacle dont le nom était « des choux et des roses », traitant des relations filles/garçons pour quatre classes de 6<sup>ème</sup> ainsi que « l'enfer de Lisa sur les réseaux sociaux et le cyber harcèlement » pour quatre classes de 4<sup>ème</sup>.

Madame Akikumu a également accompagné certains élèves de façon individuelle, certains d'entre eux ont pu participer aux vacances apprenantes mises en place par le département.

L'association Imagine est venue dans des classes de 6<sup>ème</sup> pour sensibiliser à la citoyenneté et au développement durable, elle a également mené un projet avec le Cyrado.

Depuis septembre, une deuxième assistante de prévention est arrivée, le poste est donc pourvu à temps complet.



Madame Renaud demande si des effets bénéfiques sont notés avec cette présence. Madame la CPE répond que pas vraiment puisque l'année passée a servi à apprendre à se connaître et que la covid a monopolisé encore beaucoup de temps ; néanmoins un protocole a été mis en place avec une l'assistante sociale et l'infirmière déterminant un accompagnement fixe des familles et des élèves sur trois mois avec des entretiens réguliers.

Intervention prévue de la compagnie Déclit Théâtre qui est du théâtre d'improvisation pour la cohésion, plutôt pour des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> afin de pouvoir bénéficier du pass culture. Ce serait le mardi de 17h00 à 18h00 sur l'année à hauteur de vingt séances avec une représentation en fin d'année.

Participation au groupe de travail l'ODAS (observatoire national de l'action sociale) organisé par le département pour le soutien éducatif et la protection de l'enfance. Le collège s'est inscrit dans cette démarche en participant à plusieurs réunions, la CPE, l'assistante sociale et la chargée de prévention se répartissent ces réunions. Inscription à des groupes de travail partenariaux visant à organiser des ateliers pour accompagner les enfants et leur familles ; y participent des représentants de la mairie, des directeurs des écoles primaires, des référents de prévention du département , le directeur du Cyrado, des assistantes sociales de la CAF, des représentants d'association comme le secours populaire, APME, médiation, représentants de parents d'élèves... Ces réunions se poursuivent cette année et Madame Terracol signale qu'elle a une réunion prévue le mardi suivant.

#### *Bilan de devoirs faits*

Madame Pacaud prend la parole. L'année dernière deux créneaux par classe ont pu être proposés pour ce dispositif avec des groupes de six élèves minimum /douze maximum. Les devoirs faits ont pour objectif de travailler et apprendre autrement avec des séances qui peuvent se dérouler en salle informatique, en petits groupes avec de la collaboration entre élèves pour aider à faire les devoirs. Mise en place de séances de méthodologie, préparation à l'épreuve oral du brevet, de préparation au brevet. Les élèves ne sont pas trop nombreux, il est difficile de les faire rester plus longtemps que ce qui est prévu à leur emploi du temps, des élèves y ont aussi été inscrits suite à des équipes éducatives, ce qui se révèle être contre-productif car ils perturbent les séances. Cette année le même fonctionnement reprend avec une nouvelle donnée puisque la dotation est de 40% moins importante que l'année dernière. Actuellement 25% des élèves bénéficient du dispositif au sein de l'Académie avec un objectif de 33%, mais avec moins d'heures, la taille des groupes doit augmenter et Madame Pacaud s'interroge sur comment proposer une aide individualisée à un groupe de la taille d'une classe. Les groupes seront donc cette année ouverts à huit. Madame Aourousseau précise qu'après avoir contacté la DOS, il pourra y avoir une augmentation d'heures en février suite une demande de projet. Madame Pacaud rappelle que l'année dernière de septembre à février il y avait eu 324 heures .Madame le Maire se questionne sur la demande d'un projet sur les devoirs faits qui en soi est déjà un projet ? Les professeurs se joignent à cette interrogation. Madame Pacaud répond que c'est en partie de prouver que ce ne sont pas des études surveillées mais bien une proposition et un accompagnement aux élèves de travailler différemment.

Madame Renaud demande si avec cette diminution des heures, il y aura une priorisation. Madame Pacaud explique que ce n'est pas le but recherché car les professeurs qui font ces devoirs faits s'entendent pour dire que ce qui est intéressant c'est d'avoir de l'hétérogénéité créant ainsi une dynamique. Depuis le début de cette année, il y a déjà eu des groupes spécifiques de 6<sup>ème</sup> créés, tous les élèves ayant un PPRE passerelle et dont les parents ont accepté le dispositif ont déjà bénéficié de deux heures depuis quinze jours d'aide à la méthodologie dans la transition école/collège.

Monsieur Belkacem demande si une hausse par rapport au nombre d'inscrits de l'année dernière est notée ? Madame Pacaud répond qu'il est encore tôt pour donner des chiffres, certains groupes n'ont pas été encore ouverts car pas assez nombreux. Monsieur Belkacem signale que la réunion des parents/professeurs pourraient contribuer à l'augmentation des chiffres. Madame Leroy souligne que souvent pour les élèves qu'ils aimeraient toucher soit les parents ne viennent pas, soit ce sont des élèves souvent en rejet de l'école, ce qui ne favorise pas l'ajout d'une heure supplémentaire. Madame Renaud remarque que si ces heures étaient pour remplir un « trou » dans l'emploi du temps ce serait peut-être plus simple mais Madame Pacaud souligne que cette année il y a seulement une heure et demi de permanence dans toutes les classes et que dans la mesure du possible un créneau est proposé soit sur la pause déjeuner soit le soir, Madame Renaud la félicite pour cette efficacité d'organisation.

#### *Bilan CDI*

Le CDI est ouvert tous les jours sauf le mercredi. En raison de la covid, pas de brassage d'élèves, ceux de 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> avaient accès les lundis et jeudis, ceux de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> les mardis et vendredis. Madame Bouland précise qu'elle garde ce mode de fonctionnement puisqu'il y a beaucoup de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> qui viennent sur la récréation du matin et qu'elle est seule à gérer ces passages, à la récréation de 16H00 il n'y a pas de restriction compte tenu du nombre moins important des venues. Madame Terracol précise qu'il a été rappelé aux élèves que l'on se rend au CDI en début et non en fin de récréation.

L'équipement informatique est la même.

3548 passages d'élèves. Les élèves peuvent emprunter cinq documents pour trois semaines, seuls les dictionnaires et encyclopédies ne peuvent pas être empruntés, il y a un système de réservation en ligne limité à cinq par personne. Il y a eu 621 emprunteurs, 4978 prêts avec une augmentation de 373 prêts par rapport à l'année antérieure. Le budget de l'année est de 3000 euros.

Des professeurs sont également accueillis, madame Bouland travaille avec madame Deloux (classe Ulis) les mardis midi de 13h00 à 14h00. L'année passée elles ont axé leur travail sur le sujet de l'orientation, cette année le temps va être séparé entre orientation, préparation de PIX, l'ASSR et des ateliers cognitifs. En ce qui concerne les séances plus ponctuelles, un travail avec les professeurs de lettres autour de la lecture, des présentations de livres, les conteuses qui viennent chaque année pour les 6<sup>ème</sup> (avec classe ULIS). Madame Bouland ajoute qu'elle voit les 6<sup>ème</sup> en début d'année afin de leur présenter le fonctionnement du CDI. Il y a eu aussi un travail sur les contes en allemand avec Madame Vieillefond, sur la biographie des héroïnes avec Madame Muller, en français et en latin : l'île à scandale avec les empereurs romains. Il y a également eu des expositions avec notamment l'exposition sur l'industrie demandée par madame Lagarde, l'atelier web radio, cette année le club lecture est relancé avec l'aide des bibliothécaires de Saint Cyr l'Ecole.

### *Le FSE*

C'est Monsieur Maheu qui s'en occupe. Il y a eu le bilan le 18 mars à 13h. Madame Margot Bitauveau est toujours présidente et secrétaire, Mr Maheu trésorier. Le FSE possède un solde d'un peu plus de 28 000 euros. Il y a eu un appel à la cotisation en fin d'année.

Il redémarre cette année après une interruption en raison de la covid.

Il participera aux voyages à hauteur de dix euros par élève, aide aux sorties, aux interventions, au matériel pédagogique.

Il relance un appel à toute personne qui voudrait aider au FSE.

Il y a eu des inscriptions aux ateliers mais certains risquent de ne pas ouvrir car il y a peu d'élèves.

Il y a l'atelier cinéma avec Mr Calzaroni, l'atelier éco jardin avec Mr Raghbi, celui du montage vidéo avec Mr Bertein, l'atelier programmation, celui du théâtre avec un groupe de 17 élèves. Certains ateliers ne seront pas reconduits, comme celui de débat de Mme Vieillefond qui n'est plus là, celui de sketchnoting de Mme Margot Bitauveau qui s'engage dans autre chose. L'atelier chorale devrait reprendre avec représentation en fin d'année.

Madame Brau demande s'il était possible que les enfants de l'atelier web radio/ vidéo fassent une bande sonore pour annoncer les fêtes de fin d'année ? Celle-ci serait diffusée au cinéma de St Cyr avant les films ou même lors du dimanche des enfants, afin que les enfants de primaire puissent voir le travail qui est fait au Collège. Madame Leroy et Madame Arousseau s'interrogent sur le droit à l'image ? Madame Brau rappelle qu'une vidéo faite sur l'art du cirque au collège avait déjà été diffusée de février à juin (avant covid) avant chaque film qui touchait aux enfants.

Madame Renaud demande qu'entendez-vous par toute personne voulant aider le FSE ? Madame Arousseau rappelle avoir abordé le sujet avec Mme Martins Leloir et Mme Da Silva, c'est proposer aux parents du collège d'animer un atelier de leur choix au FSE, régulièrement ou ponctuellement sur la pause déjeuner.

### *Formation des délégués*

Madame Terracol dit qu'il n'y a pas vraiment de formation, qu'elle les reçoit en début d'année pour leur expliquer le rôle des délégués, ils étaient reçus deux par deux l'année passée particulièrement avant les conseils de classe. Cette année madame Terracol a un créneau de 13h00 à 14h00 et comme pour les éco-délégués et les CVC (conseil de vie collégienne), elle va donc pouvoir mettre en place des actions avec eux pendant ce temps. Le CVC ne peut être proposé à tous les élèves, il y en a actuellement quatre, Madame Terracol trouve ça peu, elle voudrait se calquer sur le modèle du lycée, à savoir dix élèves (cinq titulaires et cinq suppléants) renouvelés de moitié tous les ans, elle souhaiterait faire ce changement mais pour cela, il faut modifier le règlement intérieur.

Le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) va être remis en place cette année par Mme Pacaud et Mme Nguyen cette année.

### *Bilan UNSS*

95 licenciés, un sixième des élèves du collège, 48 filles et 47 garçons

Il y avait AS badminton, AS crossfit, gymnastique acrobatique, escalade et natation.

Madame Leroy ajoute qu'il y a quelques modifications, VTT/escalade sur la période septembre/octobre, de novembre jusqu'à mai ce serait escalade et ensuite VTT. Natation : il y a deux créneaux mais pour deux niveaux différents, le premier pour les élèves qui savent nager et le deuxième pour ceux qui sont en difficulté ou qui ne savent pas nager, l'athlétisme est un partenariat signé avec l'établissement de Bois d'Arcy et les élèves doivent se rendre directement au stade de Bois d'Arcy, en cas de compétition ce sont les professeurs du collège qui accompagneront les élèves.

### *Formation secourisme*

128 élèves de 3<sup>ème</sup> formés l'année dernière, 32 n'ont pas eu la certification, 12 qui ont été convoqués n'ont pas participé ou refusé de faire le cas concret

### *Bilan infirmier*

Madame Nguyen rappelle qu'elle a 50% de son temps le matin au collège et 50% l'après-midi dans les écoles de la ville. Son travail est tout ce qui est en rapport avec la santé, elle doit voir obligatoirement tous les élèves de 6<sup>ème</sup> pour un test de la vue, de l'audition, vérification du bassin, ce qu'elle fait aussi aux CP. Elle a également participé à différents projets notamment avec la chargée de prévention, pour les 3<sup>ème</sup> c'est tout ce qui est santé sexuelle.

1691 passages à l'infirmier, 1598 ont repris leur activité, 87 cherchés par leur famille et 6 évacués vers un hôpital. Madame Nguyen a participé activement pendant la covid, sur la prévention, prévenir les familles avec la vie scolaire, faire remonter les chiffres à la DSDEN

Il y a également une assistante sociale qui a géré 65 situations, 167 entretiens auprès des familles et des élèves. Elle intervient auprès des familles aux difficultés sociales et économiques qui ont des incidences sur la scolarité de l'enfant, absentéisme chronique, mal être, décrochage scolaire.

### *Bilan orientation*

Il n'y a pas de bilan de la psychologue scolaire car elle n'était pas là.

Cinq élèves ont été orientés vers des CAP (3 garçons /2 filles)

Cent élèves en seconde générale (plus de garçons que de filles) dont 18 en section européenne anglais

Les autres ont été orientées en section professionnelle, plus de garçons que de filles avec une différence de sept élèves.

Il y a eu deux maintiens.

Au niveau des choix d'orientation, sept élèves n'ont pas obtenu leur premier ou second choix sur les quinze qu'il est possible de faire.

Il y a eu trois commissions d'appel pour des secondes générales et trois avis positifs aux demandes des parents.

Après affilnet 0 il y avait quinze élèves sans affectation, au 15 septembre il en reste quatre sans affectation dont deux en liste d'attente (un était premier de la liste), il y a donc eu des entretiens de situation au CIO et ils vont être pris en charge si pas affectés.

Pour les secondes générales les élèves vont essentiellement sur Mansart et pour la filière pro plutôt sur Perrin, le Chesnay et Versailles.

Dans la liaison inter degrés, il y a eu deux conseils école/collège, le prochain est en octobre, les écoles du secteur étaient venues au mois de mai visiter le collège, une réunion à destination des CM1/CM2 le samedi 15 octobre de 9h à 11h.

#### Bilan des projets

Il y a eu un projet éco jardin pour des élèves de 6<sup>ème</sup>, ils ont fait des plants de lentilles, haricots, salades, quelques arbres, ils ont fait un compost.

Il y a eu l'atelier cinéma avec Mr Raghibi et Mr Calzaroni pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, c'était essentiellement de l'analyse de film

Il y a eu l'atelier de skatchnoting, il y avait environ treize élèves et quelques-uns ont arrêté au mois de février, ils ont essentiellement travaillé sur des articles scientifiques de biodiversité, séismes

L'atelier débat de Mme Vieillefond pour les 4<sup>ème</sup>, il y a eu huit thèmes, comme : peut-on vivre en solo ? les animaux ont-ils

L'atelier web radio pour les 5<sup>ème</sup> et les élèves du dispositif ULIS, treize élèves.

L'atelier vidéo, il y avait trente élèves répartis en deux groupes, ils ont appris les bases du montage vidéo, ils ont utilisé du matériel de montage.

Comme projet sortie, il y avait l'EPI 5<sup>ème</sup>, corps/santé/bien être

Madame Margot Bitauudeau a fait le projet d'éveil à l'orientation en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à travers la réalisation de fiches métiers.

EPI des 3<sup>ème</sup> : un homme un métier

Des projets de langue, notamment en anglais et allemand, sur la journée de la femme, les suffragettes, la journée de l'Europe sur toutes les langues, Mme Platet a fait un projet d'ethnomusicologie avec Mme Dompheh (découvrir les instruments de musique et les cultures des populations indigènes de Bolivie). En italien ils ont travaillé sur la Comedia del arte pour les 5<sup>ème</sup> avec un spectacle. Le big challenge en anglais.

Il y a eu aussi des projets en mathématiques. En lettres, travail autour du château de Versailles avec Mme Herse, le tour de Gaule avec Mr Calzaroni et Mme Arnaud (création d'un petit livre), les femmes de l'ombre sur le niveau de 3<sup>ème</sup>, la venue de Gladiateurs avec Mme Muller pour les latinistes, les dix minutes de lecture. Cette année Mme Herse fera un projet autour de l'arbre en relation avec l'art plastique pour les élèves de 5<sup>ème</sup> (ils partent à l'arboretum la semaine prochaine si vote favorable au CA).

Mme Arousseau demande : y a-t-il des questions ?

Mme Renaud demande si l'on pourra avoir une copie du rapport d'activité ? réponse : Oui

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
21	21	21	0	0

#### 4 – Les modifications pour cette année

La principale modification et la seule qui sera votée est le passage des compétences aux notes.

Le bilan de fin de cycle 3 et 4, eux restent en compétences mais les évaluations seront évaluées en notes.

Mme Arousseau demande s'il y a des questions au niveau des parents ?

Mr Belkacem interroge sur la disparition des récompenses, Mme Arousseau signale que cela n'est pas en relation immédiate avec le vote et que l'on reviendra à ce point ensuite.

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
21	21	19	0	2

Au sujet des conseils de classe, sur les 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, cette année sera celle de l'essai de la formule où chaque élève assiste à son conseil de classe accompagné de son parent.

Madame Arousseau informe qu'elle fait partie d'un groupe d'échange sur les conseils de classe et que majoritairement les participants trouvent que les conseils comme nous les avons actuellement au Collège où l'on passe l'élève trois minutes ne convient à personne, certains collègues testent d'autres formules, il y en a même qui n'ont plus de conseils de classe.

Madame Renaud demande si les dates vont être données très en amont afin que les parents puissent se rendre disponibles, ce à quoi Mme Arousseau répond que ce sera fait plus tôt que d'habitude. De plus comment voyez-vous les choses pour les enfants qui n'auront pas leur parent ? Réponse de Mme Arousseau : ils passeront seuls. Mme Renaud s'interroge sur le sentiment de cet élève qui sera seul. Et Mme Martins Leloir suggère alors qu'il soit assisté par un délégué de parent à quoi Mme Arousseau répond que le parent délégué assistera l'élève seul. Mme Renaud et Mr Belkacem pensent que les parents délégués doivent être présents même si le parent de l'élève est présent puisque le rôle du parent délégué est un rôle de vision d'ensemble et non au titre d'un élève en particulier.

Madame Arousseau souligne que le but de ce type de conseil est que l'élève devienne acteur de son conseil. Il est demandé aux délégués d'élèves présents ce qu'ils pensent de cela, ils demandent s'ils seront présents, ils ne seront présents que pour leur cas, ils s'inquiètent quant à leur rôle de délégués, Madame Arousseau les rassure « le conseil de classe n'est pas leur seul rôle ».

Après le conseil, il restera la réunion parent/professeurs lors de la remise du bulletin.

Monsieur Belkacem demande s'il y a un seuil de présence des parents aux conseils de classe pour trouver que le test est probant et que ce système sera gardé ? Madame Arousseau répond que dans un collège où elle a déjà expérimenté cette formule, il y avait 80% de parents



présents. Madame Martins Leloir demande comment seront prévenu les parents ? L'information sera mise sur Oze et par le biais du carnet de correspondance.

Madame Arousseau revient sur le sujet de la fin des récompenses. Les bilans sur le bulletin reflèteront l'avis du conseil de classe, mais il ne sera plus noté Félicitations/Tableau d'honneur/Encouragements sur une ligne annexe.. La feuille qui accompagnait les récompenses disparaît.

Mme Renaud remarque que dans la mesure où l'on garde les mises en garde, il faudrait garder les récompenses, au risque de ne rester que sur du négatif et que les élèves qui font des efforts ne se sentent pas valorisés. Mme Arousseau répète alors que les appréciations restent sur le bulletin, que les élèves peuvent également être valorisés au travers des parcours mais qu'il est indispensable d'avertir enfants et parents lorsque ça ne va pas.

#### *Les évaluations 6<sup>ème</sup>*

Madame Pacaud rappelle que pour la sixième année il y a une demande ministérielle de faire passer des évaluations nationales aux 6<sup>ème</sup>, elles sont en cours actuellement. Il n'y a pas de nouveauté par rapport aux années précédentes, il y a trois épreuves : la lecture appelée fluence, deux épreuves sur ordinateur qui sont le français et les mathématiques. Tous les ans, ce sont pratiquement les mêmes exercices puisque le Ministère veut pouvoir comparer les cohortes. Il y aura une restitution individuelle avec un positionnement à partir des résultats, un travail sur le cycle trois pourra être mené au sein du conseil écoles/collège pour permettre aux enfants de progresser, c'est également le moyen de repérer les enfants très en difficulté, cependant les enfants qui ont un PPRE passerelle et ceux qui ont été signalés par les professeurs des écoles sont déjà pris en charge, Mme Deloux qui est professeur des écoles fait déjà travailler la lecture pour ceux qui ne la maîtrise pas assez. La fin de la passation permettra de déterminer des axes de travail.

#### *Les élections des parents d'élèves*

Madame Arousseau précise ne pas encore avoir reçu de circulaire et se baser sur ce que les délégués de parents ont fourni.

Ce sera le 7 octobre 2022, les bureaux doivent être ouverts durant quatre heures consécutives, il a été décidé avec les délégués de parents que ce soit de 11 heures à 15 heures et uniquement par correspondance.

Madame Arousseau signale qu'étant donné qu'il y a moins de six cents élèves, les parents délégués ont désormais six sièges tout comme les professeurs. La liste électorale est à donner pour le 26 septembre.

Madame Renaud quitte le CA à 20H13 accompagnée au portail par Madame Terracol.

## 5 – Conventions contrats

Madame Colas Des Francs prend la parole :

### **Est mis au vote la convention triathlon pour accès piscine le mercredi matin**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

### **Est mis au vote la convention piscine pour le collège pour les lignes des lundi et mardi après-midi**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

### **Est mis au vote la convention UNSS 2 lignes de piscine**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

### **Est mis au vote la convention UNSS 1 ligne piscine**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

### **Est mis au vote la convention athlétisme avec Bois d'Arcy**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

La convention théâtre est une convention payante (très modestement) pour la venue des deux intervenants Nicolas et Alexi « les trois coups de St Cyr », les cours sont le vendredi de 15h à 17h, dix-sept inscrits cette année.

### **Est mis au vote la convention théâtre**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	19	0	0

20H19, madame Terracol revient

Convention qui concerne la vie scolaire, « la boussole de parentalité » interviendra pour la première fois au Collège à l'initiative de la chargée de prévention pour les 6<sup>ème</sup> les mardis, mercredis, vendredis par demi groupe, c'est un atelier de trois heures pour découvrir l'atelier TADAM, les élèves découvrent les motivations primaires et secondaires, comment être motivé à l'école, comment se connaître soi-même en prenant conscience de ses talents, bien travailler à l'école devient un moyen et non une finalité. Ils présenteront aux enfants huit types de motivations primaires (ce sont les choses qui nous sont propres, propres à notre personnalité et nous motivent durablement et sans conditions de résultats) et les inviteront à se reconnaître dans l'une d'elles, il y aura une partie de théâtre d'improvisation où ils se mettront en scène dans des jeux de rôle en s'amusant pour découvrir l'importance de l'écoute et développer leurs qualités interpersonnelles...

**Est mis au vote la convention « boussole de la parentalité »**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

### 6-Sorties

Madame Colas des Francs expose le changement par rapport au document reçu avant le CA pour la sortie au jardin des plantes de Mme Clergue le 13 octobre avec deux classes de 6<sup>ème</sup>, initialement deux bus étaient prévus, un élève étant parti, il n'y aura plus qu'un bus. Il y a un coût de transport de 600 euros, un coût de visite de 180 euros, l'argent est intégralement pris dans la ligne sortie scolaire puisqu'il y a eu très peu de sorties en raison de la covid.

**Est mis au vote la sortie au jardin des plantes**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

Dans le cadre du projet de Madame Herse sur l'arbre avec l'art plastique, deux classes de 5<sup>ème</sup> vont à l'arboretum de Chevreloup. Il y a un conférencier pour la visite (192 euros), transport (330 euros). En 2019, une subvention mallette des parents de l'Etat avait été affectée à une sortie qui n'avait pas pu être faite, elle est donc affectée à cette sortie, les 100 euros restants sont pris sur le budget de l'établissement.

**Est mis au vote la sortie à l'arboretum**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

### 7-Dégradation des livres

Avec Madame Bouland, les manuels sont vérifiés et des tarifs en cas de détérioration sont appliqués selon l'année d'ancienneté, 12 euros pour les livres de moins de deux ans, 7 euros pour ceux qui ont deux à quatre ans d'utilisation, 5 euros pour les plus de cinq ans d'utilisation. A l'exception des manuels de SVT, les autres ont plus de deux ans d'utilisation, les factures sont surtout pour inciter les élèves à en prendre soin et les rapporter. En ce qui concerne les ouvrages du CDI, en cas de perte ou de dégradation, il sera demandé de racheter le même soit neuf, soit d'occasion.

**Est mis au vote le prix de la dégradation des livres**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

### 8 -Concession de logements

Il n'y a pas de changement depuis le CA de l'année passée où cela avait été voté.

Ce sont les appartements de Madame Aourousseau, Madame Colas Des Francs, Madame Terracol, Monsieur Aït, Monsieur Talva, Madame Vandaele. Un appartement reste inoccupé.

**Est mis au vote la concession des logements**



Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

#### 9-Délégation

Comme chaque année, il faut voter une délégation du conseil d'administration au Chef d'établissement pour la signature des marchés contrats et conventions annuels, concrètement lorsqu' une convention ou un contrat est payant , il peut être signé par Madame Aourousseau si la délégation est votée. Madame Colas Des Francs rappelle qu'une convention non payante doit passer obligatoirement par un CA.

**Est mis au vote cette délégation**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

#### 10-Informations

Une délégation est donnée au gestionnaire de signer au nom du Chef d'établissement pour tout bon inférieur à 300euros.

Madame Colas Des Francs a remis au budget par décision budgétaire modificative des subventions d'équipement et de travaux qui étaient arrivées en fin d'année ainsi qu'une ancienne subvention artistique PEAC cirque qui a servi à régler l'intervention de la Comedia del arte en fin d'année dernière.

#### 11- Vote pour investissements

Madame Colas Des Francs avait demandé lors de la réunion « atelier » un devis de batterie électrique que Madame Domphe souhaitait acquérir : batterie : 900 euros, ampli : 400 euros.

Il faudrait mettre quatre ralentisseurs en caoutchouc sur la voie d'accès car des camions roulent trop vite, total 1132euros.

Un très gros tas de déchets végétaux traîne au fond du collège puisqu'il est interdit de brûler, le département ne veut pas le composter, compte tenu de l'espace vert au collège il est proposé d'acheter un broyeur de végétaux pour faire du compost.

Madame le Maire intervient pour émettre un doute sur la qualité des ralentisseurs proposés en raison du prix annoncé, elle en a vu deux récemment posés pour 6000 euros, elle pense qu'il faut être prudent quant à la qualité, puisque ce sont des camions qui passeront dessus, ils risquent d'être rapidement abîmés. Elle propose de fournir le contact de ses services afin de vérifier la qualité de ces produits.

**Est mis au vote ces trois investissements**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

Madame Colas Des Francs demande le vote sur les 4000 euros qu'il reste en subvention travaux pour l'entretien et le nettoyage des toits terrasse de tous les bâtiments afin d'éviter des grands frais de rénovation.

**Est mis au vote ce dernier point**

Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
20	20	20	0	0

Madame Aourousseau lève la séance à 20H41.



Secrétaire de séance :  
Mme Da Silva